

Intitulé de la formation	FORMATION INITIALE DE CHAUFFEUR(E) VTC - 1475 €
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir et être capable de restituer les éléments théoriques nécessaires au passage de l'examen de chauffeur VTC. • Être capable d'un point de vue pratique d'assurer, par sa conduite en circulation, la sécurité des passagers et des autres usagers de la route tout en proposant aux clients un service commercial de qualité.
Durée de la formation	Session de formation théorique et pratique en présentiel de 35H (05 jours - 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)
Lieu de la formation	345 avenue du Général de Gaulle - 92140 Clamart
Modalités d'inscription	<p>Les inscriptions aux formations sont ouvertes jusqu'à 14 jours avant la date de début de la session.</p> <p>Nos formations sont à priori accessibles à tous.</p>
Public et prérequis	<p>Tout public</p> <p>Indépendamment des prérequis de notre formation, la CMA soumet l'inscription à l'examen à certaines conditions : 03 ans au moins de permis , Volet du casier judiciaire B2 vierge...</p>
Fiche ROME	Conduite de transport de particuliers - N4102
Secteur d'activités d'un VTC	<p>L'activité de chauffeur VTC est une activité artisanale de prestations de service, catégorie « Bénéfices Industriels et Commerciaux ». Les chauffeurs VTC dépendent donc de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) : c'est auprès de celle-ci qu'ils peuvent déclarer leur statut d'auto-entrepreneur.</p> <p>Ce sont des chauffeurs privés inscrits soit sur des plateformes de mise en relation (Uber...) soit ayant une clientèle propre à eux.</p>
Ressources Pédagogiques	<p>Assistance téléphonique</p> <p>Manuel format livre</p> <p>Support de formation</p> <p>Véhicule double commandes homologué VTC</p>
Moyens Techniques	Accès internet avec possibilité de visionner les vidéos (sons et images) Tables, chaises, Paperboard, Rétroprojecteur, livre
Système d'évaluation	<p>-Questionnaire de positionnement et d'analyse des besoins à froid et à chaud -Un suivi des résultats en ligne permettant l'expression à mi-parcours sur la progression des apprentissages théoriques</p> <p>- Examen blanc à chaque fin de module d'enseignement</p> <p>- Certificat de réalisation délivré avec l'attestation de fin de formation</p>
Système d'évaluation	Système d'évaluation
Contacts de l'organisme	07 61 73 20 10 / 01 46 31 46 02 / contact@ifps-formation.fr
Nombre de participants	Max 12 participants par session
Modalités de financement	Financement personnel, pôle emploi , CPF

	Phase	Ressources pédagogiques	Durée
	Modules d'enseignement		
JOUR 1	Accueil des candidats et présentation du métier	Fiche d'évaluation Feuille de présence	30 mn
	Réglementation du Transport Public de Personnes (T3P) + Examen blanc	PowerPoint et livre, Feuille de présence	04H00
	Règlementation Nationale Spécifique+ Examen blanc Administratif	PowerPoint et livre, Feuille de présence	02H30
JOUR 2	Sécurité routière + Examen blanc Administratif	PowerPoint et livre, Feuille de présence	07H00
JOUR 3	Gestion + Examen blanc Administratif	PowerPoint et livre, Feuille de présence	07H00
JOUR 4	Développement commercial + Examen blanc Administratif	PowerPoint et livre, Feuille de présence	07H00
JOUR 5	Langue française + Examen blanc	PowerPoint et livre, Feuille de présence	03H00
	Langue Anglaise + Examen blanc	PowerPoint et livre, Feuille de présence	03H00
	Présentation examen pratique Administratif	PowerPoint et livre, feuille de présence, Fiche d'évaluation	01H00

PLANNING DE FORMATION VTC 2023

FORMATION INITIALE VTC

EXAMEN ECRIT (ADMISSIBILITE)				EXAMENS PRATIQUES (ADMISSION)	
Dates de formation		Date limite d'inscription	Dates d'examen	Date limite d'inscription	Dates d'examen d'admission
FEVRIER	02 - 09/02 20 - 27/02	27/01/23 - avant 12H00	28/02/23	17/03/23 à 12H00	11 au 28/04/23 - avant 12H00
MARS	06 - 06/03 13 - 17/03 20 - 24/03	24/02/23 - avant 12H00	28/03/23	14/04/23 à 12H00	09/05 au 02/06/23
AVRIL	11 - 17/04 17 - 21/04 21 - 27/04	24/03/23 - avant 12H00	25/04/23	12/05/23 à 12H00	05 au 23/23
MAI	05 - 12/05 15 - 22/05 22 - 26/05	28/04/23 - avant 12H00	30/05/23	16/06/23 à 12H00	07 au 28/07/23
JUIN	05 - 09/06 12 - 16/06 19 - 23/06	26/05/23 - avant 12H00	27/06/23	17/08/23 à 12H00	04 au 22/09/23
SEPTEMBRE	04 - 08/09 11 - 15/09 18 - 22/09	25/08/23 - avant 12H00	26/09/23	13/10/23 à 12H00	06 au 24/11/23
OCTOBRE	09 - 13/10 16 - 20/10 23 - 27/10	29/09/23 - avant 12H00	31/10/23	17/11/23 à 12H00	11 au 22/12/23 Et 08 au 12/01/24

IFPS Adresse : 347 Avenue du Général de Gaulle, 92140 Clamart - Siret : 828 914 224 - APE 8559A - Déclaration d'activité N° 1178374578 - Agrément Préf. VTC: 22/007
Mail : contact@ifps-formation.fr - Contacts : 01 46 31 46 02 / 07 61 73 20 10 - V1-2023



NOVEMBRE	02 - 08/11 13 - 17/11	20/10/23 - avant 12H00	21/11/23	22/12/23 à 12H00	15/01 au 02/02/24
----------	--------------------------	------------------------	----------	------------------	-------------------

IFPS Adresse : 347 Avenue du Général de Gaulle, 92140 Clamart - Siret : 828 914 224 - APE 8559A - Déclaration d'activité N° 1178374578 - Agrément Préf. VTC: 22/007
Mail : contact@ifps-formation.fr - Contacts : 01 46 31 46 02 / 07 61 73 20 10 - V1-2023

